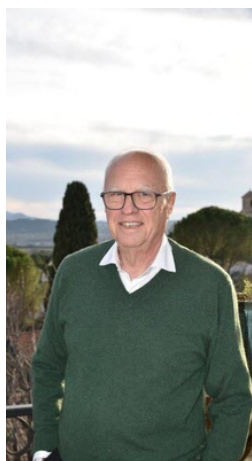


Lettre d'informations **AUX HABITANTS**



Édito [Le mot du Maire]

Chères Vinsobraises, Chers Vinsobrais,

Lors des élections municipales du 15 mars, une majorité d'entre vous ont choisi la liste « Terre d'Union » que je conduisais.

Mes colistiers et moi-même vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée ; confiance qui nous honore et nous oblige. Nous aurons à cœur de ne pas vous décevoir.

Lors de notre campagne électorale, nous ne vous avons pas promis monts et merveilles mais nous nous sommes engagés à être à l'écoute et au service de tous les habitants de notre belle commune.

Dans cette « lettre du maire », je me propose :

De porter à votre connaissance ce que nous avons constaté en arrivant à la Mairie. J'ai baptisé cela « Rapport d'étonnement ».

De revenir sur quelques-unes des réalisations effectuées depuis notre arrivée et d'en expliquer les motivations.

De vous faire part, enfin, de quelques projets que nous souhaiterions vous proposer.

Espérant, dans les lignes qui suivent, apporter quelques réponses à vos interrogations, il me reste à vous souhaiter un très bel été.

Olivier Roque D'Orbcastel



RAPPORT D'ÉTONNEMENT

Ce que nous avons constaté en arrivant

En arrivant à la Mairie nous avons eu des surprises heureuses, et d'autres moins agréables. Dans certains domaines nous avons trouvé ce à quoi nous nous attendions.

Sans chercher à être exhaustif voici ce que je souhaite partager avec vous.

1

Le personnel

Qu'il s'agisse des agents administratifs, des agents techniques ou du personnel de l'école et de la garderie, nous avons été accueillis avec sympathie.

Au fil des semaines passées à travailler ensemble, nous avons constaté avec satisfaction la forte motivation et la réelle compétence de l'ensemble de ces personnels. Ceci constitue indiscutablement une grande chance pour notre commune.

Deux points négatifs néanmoins :

- Plusieurs personnels sont en arrêt de travail prolongé dont je ne puis, bien sûr, révéler les motifs.
- Le Document Unique d'évaluation des risques professionnel s'avère très critique pour la façon dont la Mairie gère ses ressources humaines.

Depuis notre arrivée, nous mettons un point d'honneur à avoir une gestion bienveillante et nous entreprendrons toutes les mesures nécessaires pour remédier aux critiques émises dans ce rapport.

2

Les dossiers

Il est de mon devoir de dire que nous n'avons eu pratiquement aucune transmission des dossiers par l'équipe précédente. En outre, les dossiers que nous avons trouvés dans les divers bureaux ne brillaient pas par leur bonne tenue, ce qui nous a demandé de nombreuses semaines de tri et de classement.

L'absence prolongée du Secrétaire Général et la mauvaise tenue des dossiers ont un impact majeur sur la charge de travail des agents administratifs de la Commune.

RAPPORT D'ÉTONNEMENT (SUITE)

Finances et projet de la Bane

3

Les finances

Peu désireux de rentrer dans des discutailleries et des contestations sans fin, j'ai demandé à la Direction Départementale des Finances Publiques d'effectuer un audit de la situation financière du budget principal de la commune.

Voici quelques-uns des commentaires effectués par Monsieur Philippe CANOVAS :

En fonctionnement :

La capacité d'autofinancement brute (différence entre les produits réels et les charges réelles de fonctionnement) a connu une baisse de - 56.27% entre 2024 et 2025 du fait, notamment, de l'augmentation des charges de personnel (rappelons que celles-ci représentent 48% des frais de fonctionnement et qu'elles ont augmenté de 27 % de 2023 à 2025).

Quant à la capacité d'autofinancement nette (représentant le reliquat disponible pour financer des nouvelles dépenses d'équipement), celle-ci a baissé de -63.72% entre 2024 et 2025 et ne représente plus que 60 459 € !

En investissement :

On notera que le stock de dettes à rembourser a diminué sans cesse en 5 ans, passant de 1 180 000€ à 891 000€, ce qui reste néanmoins élevé puisque notre ratio d'endettement se situe « au dessus des moyennes départementales, régionales et nationales » ainsi que l'écrivait Mme Sabine VERWAERDE (Trésor public) en date du 18 février 2026.

Ne souhaitant pas assommer les lecteurs avec trop de chiffres, je signalerai simplement que le rapport complet rédigé par Monsieur CANOVAS est à l'entière disposition des citoyens de Vinsobres qui souhaiteraient le consulter.

4

La Bane

Il est de notoriété publique que nous n'avons jamais été favorables au projet dit de la « Bane ».

Ce projet a lourdement endetté notre commune et, malheureusement, il ne contribuera pas à son embellissement.

Nous avons rencontré fin avril M. Samuel COPPEL, directeur chez Drôme Aménagement Habitat (DAH), afin de faire le point. La phase 1 (partie haute du terrain) est en cours et ne peut être modifiée. 5 des 6 terrains ont trouvé preneur. D'un commun accord il a été constaté que ce n'était pas une réussite.

C'est le moins que l'on puisse dire.

RAPPORT D'ÉTONNEMENT (SUITE)

La Bane et la maison Proal

4

La Bane (suite)

La phase 2 (partie moyenne du terrain) consistera en 7 maisons individuelles vendues en accession à la propriété. Construites parallèlement, sur 2 niveaux, elles seront conçues par un architecte travaillant pour DAH et devraient avoir un aspect visuel plus agréable que les précédentes. Leur réalisation est prévue en 2027.

La phase 3 (partie basse du terrain), prévue pour 2028, consistera en 2 petits immeubles (R+1 et R+2) reliés par une passerelle. 15 logements locatifs (T2 et T3 avec loggia) adaptés aux personnes à mobilités réduites sont envisagés. Il sera donc possible d'y loger préférentiellement des personnes âgées. Au rez-de-chaussée un local tertiaire de 18 m² pourrait être proposé à l'ADMR ou à toute autre structure à vocation sociale. De même DAH a accepté que le concept architectural permette de transformer certains logements du rez-de-chaussée en maison médicale si cela s'avérait nécessaire dans le futur.

5

La maison Proal

Il est également de notoriété publique que nous étions opposés à l'achat de la maison dite « Proal ». Ni la mairie, ni la commune n'en ont besoin !

Hélas, il nous faut maintenant la payer : 54 000 euros en 2026 et 216 000 euros en 2027 ! Nous avons donc décidé de la mettre en vente et avons contacté EPORA à cet effet.

L'acquéreur devra verser 262 640.85 euros TTC à EPORA auxquels il convient d'ajouter les frais de notaire faute de quoi notre commune se retrouverait dans de grandes difficultés financières.

04

NOS PREMIÈRES DÉCISIONS

Ce que nous avons mis en place

1

Suppression d'un sens interdit et d'un stop

Nous avons tenu, sans attendre à supprimer un « sens interdit » et un « stop ». Pourquoi ? leur existence même était bien difficile à justifier. Et, outre le fait qu'ils étaient contraignants pour les citoyens scrupuleux, ils n'étaient bien souvent pas respectés, ce qui s'avérait fort dangereux.

2

Mise en place d'un marché le lundi

Nous avons mis en place un petit marché, le lundi, sur la Place de la Fontaine.

Il regroupe maintenant marchand de primeur, marchande de fromages, boucher et poissonnière.

D'autres commerces pourront s'y adjoindre à tour de rôle le lundi ou venir animer la place d'autres jours comme le font déjà une coiffeuse, un pizzaiolo et un marchand de flamenkuches. Gageons que cela sera salubre pour l'épicerie et rendra bien des services aux habitants du village.

3

Panneau Pocket amélioré

Nous avons fait évoluer Panneau Pocket pour qu'il soit plus facile d'utilisation.

4

Un village plus festif

Nous souhaitons rendre notre village plus festif. A cet égard nous nous employons à ce que la Fête de la Musique connaisse un franc succès et à mettre en place, dès que possible le jumelage avec la commune belge de MANHAY. Et, c'est sans compter les multiples festivités prévues par les Vignerons et les diverses associations de notre Commune.

5

Permanence du maire chaque samedi

Une permanence du maire, des adjoints ou des conseillers se tient désormais à la mairie chaque samedi matin de 10h à 12h.

6

Climatisation des classes

Comme promis, la climatisation des 3 classes primaires et de la classe de maternelle a été installée.

NOS PREMIÈRES DÉCISIONS (SUITE)

Comités consultatifs et réflexions

7

Portage de repas et médicaments

Nous avons mis en place un portage de médicaments.

Les repas sont de nouveau disponibles à l'épicerie et nous étudions le portage de repas à domicile.

8

Comités consultatifs

Le Conseil Municipal a décidé la mise en place de 3 comités consultatifs :

- Comité consultatif « urbanisme et développement durable de la Commune »
- Comité consultatif « voiries - voies d'eau »
- Comité consultatif « eau, assainissement, irrigation »

Que les personnes intéressées se fassent connaître sans attendre. Il serait souhaitable que les travaux de ces Comités commencent dès l'automne.

9

Quelques réflexions pour l'avenir

- La climatisation de l'école n'est qu'un pis-aller décidé dans l'urgence. Dès que possible, nous comptons entreprendre l'isolation du bâtiment et étudier l'intérêt de panneaux photo-voltaïques sur le toit.
- L'eau, sous tous ses aspects (distribution, assainissement, irrigation des cultures), sera indiscutablement la grande affaire de notre mandature. Nous attendons la remise du Schéma directeur d'eau potable (vers la fin de l'année) pour prendre les décisions qui s'imposeront.
- Il nous faudra, rapidement, étudier l'intérêt et la possibilité de réaliser un terrain de padel.
- À long terme se posera la question d'une nouvelle salle des fêtes.
- Et d'ici là, celle d'une révision à minima du Plan Local d'Urbanisme.

Comme vous le voyez, ce ne sont pas les problèmes ni les idées qui manquent.

D'ici la fin de l'année nous vous proposerons une réunion d'information et un bulletin municipal où nous reviendrons en détails sur tous ces aspects et bien d'autres. Quoi qu'il en soit, n'hésitez pas à nous questionner ou à nous faire part de vos suggestions.

Comme vous le savez nous entendons être à votre écoute et à votre service.

QUI FAIT QUOI ?

Au sein de notre Conseil Municipal

Budget, finances : Henry DARVES-COUCAZ, Sylvie BOREL et Stéphanie CORNUD

Gestion du personnel : Sylvie BOREL

Ecole : Stéphanie CORNUD

Action sociale (CCAS) : Sylvie BOREL Olivier ROQUE D'ORBCASTEL

LES ADJOINTS

Conseil municipal des jeunes : Estelle LIELY

Bâtiments communaux : Sylvie BOREL

Urbanisme : Henry DARVES-COUCAZ

Voiries et voies d'eau : Stéphanie CORNUD

Eau, assainissement, irrigation : Henry DARVES-COUCAZ

Electricité (SDED) : Stéphanie CORNUD

Et encore :

Agriculture : Aurélien AUBERT

Commerces : Laurence JAUME

Vie festive, tourisme, jumelages : Dirk VAN DE MEERSCHE et Stéphanie MANCIP

Anciens : Brigitte DALLE-FRATTE et Stéphanie BAYET

Jeunesse et sport : Jules FAURE et Pierre VASSY

Vie associative : Brigitte DALLE-FRATTE

Sécurité : Francis BIAGINI

Communication : Dirk VAN DE MEERSCHE et Amandine POUGNET

MAIRIE
de
Vinsobres
EN DRÔME PROVENÇALE

VINSOBRES SUR PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et infos communales en temps réel



Application gratuite - Sans publicité - Sans création de compte



Téléchargez PanneauPocket et ajoutez Vinsobres à vos favoris